



Que dire ?

Fédération SUD PTT www.sudptt.fr/centresappels Tél: 0144621200

Alors que l'entreprise se développe de manière importante sur Laval et que les résultats sont là, nous aurions pu espérer une part du gâteau ! Et bien non, la direction ne veut pas reconnaître nos efforts et encore moins notre travail. Pour nous, le fait qu'elle ne reconnaît rien n'est guère étonnant vu qu'elle navigue dans des mondes très éloignés de notre vie quotidienne ! Il faudra donc l'obliger à ouvrir les yeux !

Nous pourrions au moins nous attendre à ce qu'elle réfléchisse un minimum sur l'effet qu'aura cette énième déception et cette accumulation de rancœur des salariés qui font vivre l'entreprise. Combien de taux de turn over et d'absentéisme faudra t-il pour convaincre la direction que nous ne pouvons pas accepter l'aumône et qu'elle doit redistribuer une part substantielle des profits ! Surtout que ces richesses c'est nous, les salarié-es, qui les avons créées.

Lors des NAO une prime de lancement (de Murat) devait être distribuée sous certaines conditions. Pour rappel le montant entre 50 et 150€ était déjà loin de nos attentes... Surtout que ce n'était pas versé à tous les salariés mais seulement à ceux ayant au moins 6 mois d'ancienneté. Mais attendez, rappelez vous les lignes suivantes de l'accord signé par la CFDT : il fallait n'avoir aucune absence injustifiée et aucun arrêt longue maladie (3mois au cumul sur 2010).

Bilan ? 123 personnes se sont vu refuser cette prime !!! Comment cela ?! Pourquoi ?! Mais ou était donc l'arnaque ?

Et bien la direction estime qu'avec 15 minutes de retard ou de départ anticipé les gens n'ont droit à rien!!! Le RH avait calculé que l'augmentation de salaire annuelle serait de 3% en comptant la prime, là elle sera pour un bon nombre de 0.47% au mieux!!! Même Sarkozy fera mieux en juillet c'est dire!!!

Alors pour certains, le côté positif c'est que les vacances arrivent et qu'elles devraient nous permettre d'oublier tout cela. Au delà du fait de ne pas toucher l'argent dont nous avons tous et toutes besoins. Il y a aussi ce sentiment d'avoir été pris pour

des dindons et de se faire plumer qui pèse énormément.

Mais bon comme à Coriolis, tout est plus fort... Voici la bonne nouvelle pour les vacances : **pas de congés d'une durée supérieure à 10 jours ouvrés consécutifs !**

Si on avait un sens de l'humour poussé on aurait tendance à dire que de toute manière, vu nos salaires nous n'avons pas les moyens de partir beaucoup plus longtemps... Cette décision pose un certain nombre de problème : Qui va payer la nourrice pour ceux qui ont des enfants? Quand pourra t-on prendre le reste des vacances ? Aura t-on le droit à des jours de fractionnements (ah oui... la réponse est non car la direction a fait signer une feuille de renoncement...).

En ce qui nous concerne, tout cela est inacceptable et nous ne pouvons que voir d'un bon œil la mobilisation nationale dans les centres d'appels qui se préparent pour Juin.

En effet notre Fédération est en discussion avec d'autres syndicats afin d'exiger une augmentation des salaires sur la branche. **Mais pour les salariés de Coriolis, il est clair que pour nous une réunion en intersyndicale est urgente pour discuter et surtout trouver des dates pour agir de manière unitaire.**

**Tract de la
section Sud Coriolis
Laval - JUIN 2011**